

# ABRI

*Le manque de lumière et l'absence d'abri la nuit, associé avec un rassemblement d'étrangers dans des logements temporaires, sont des facteurs de risque de VBG.*

➡ Donner la priorité aux femmes seules pour la distribution des tentes, des bâches et des kits; s'assurer que les abris puissent être fermés à clés.

**1. Établir des comités d'abri à participation équitable entre femmes et hommes; superviser pour s'assurer que les femmes participent aux décisions et qu'on a répondu à leurs besoins.**

- Facilitez la participation des femmes et des hommes en examinant leurs autres fonctions (ex : garderie d'enfants) et soutenir les mécanismes communautaires pour répondre aux inquiétudes ou aux obstacles à la participation équitable des femmes.
- Faciliter la communication avec les communautés concernant leurs droits à l'assistance pour prévenir toutes formes de Violence basée sur le genre (VBG) ainsi que les Exploitations et Abus Sexuels (EAS).
- Assurez l'accès de la communauté aux renseignements concernant les services pour les victimes de VBG et d'EAS.
- Fournir les mêmes avantages aux femmes et aux hommes concernant leur avis et leur travail de reconstruction : par exemple, si le travail est rémunéré, s'assurer que le travail des femmes et des hommes est payé équitablement.
- Inclure dans la planification, les personnes vivant avec le VIH/SIDA et celles qui sont particulièrement exposées aux risques de VIH/SIDA et de violences sexuelles.

**2. Planifier l'aménagement physique du site en collaboration avec le comité communautaire des abris.**

- Planifiez la localisation des espaces où sont érigés les abris afin d'encourager un sens de la communauté et de renforcer la protection fondée sur la communauté, tout en ménageant l'intimité de l'unité familiale.
- Sélectionner et établir des sites qui fournissent un accès rapide et sécurisé aux services communautaires (par exemple : services de santé, point de distribution alimentaire et points d'eau, écoles, etc.)
- Prendre en considération les besoins spécifiques des enfants vulnérables et des adolescents (enfants chefs de familles, foyer avec un seul parent ou avec un parent malade chronique, y compris vivant avec le VIH/SIDA) lorsqu'il convient de construire/ d'assembler les abris
- Fournir un espace commun où les enfants peuvent jouer et où les membres de la famille peuvent les surveiller depuis les abris pour éviter que des enfants ne jouent dans des lieux éloignés.
- Aménagez l'éclairage dans les lieux communautaires et les lieux sensibles. Par exemple, les latrines doivent être éclairées et doivent pouvoir se verrouiller de l'intérieur; des torches pour les familles sont une option pour une utilisation individuelle.

- 3. Concevoir des espaces de vie collectifs pour optimiser la sécurité et prévenir les violences basées sur le genre :**
- Fournir un matériel adéquat pour établir des cloisons entre les familles.
  - Accommodez les femmes seules et les hommes seuls dans des abris collectifs séparés.
  - Sollicitez continuellement l'avis des femmes pour s'assurer qu'on a répondu à leurs besoins et à leurs inquiétudes concernant leur sécurité.
  - Inspectez régulièrement les abris collectifs pour veiller à la sécurité et à la protection.
- 4. Concevoir et allouer les abris/parcelles pour maximiser la sécurité et prévenir les violences basées sur le genre.**
- Veillez à ce que la distribution de parcelles/abris individuels ne compromette pas la protection. Par exemple, un lieu séparé pour les abris de femmes seules peut fournir une protection dans certains cas, alors que dans d'autres cela peut exposer les femmes et les jeunes filles au danger. Estimez les risques en fonction du contexte.
  - Établissez des systèmes clairs, compatibles et transparents pour l'attribution d'abris, la distribution de tous matériels d'abri et des critères d'admissibilité pour une assistance d'abri.
  - Ne laissez pas les femmes et les jeunes filles dépendre des hommes pour la construction de leur abri : cela engendre souvent une exploitation sexuelle, les femmes étant forcées d'échanger du sexe pour un abri.
  - Demander aux femmes et aux jeunes filles de prendre part à la conception et à la gestion des abris pour s'assurer que toutes les inquiétudes concernant la protection sont mise en évidence et résolues dès le début.
- 5. Désigner un espace pour des centres communautaires et autres espaces sûrs pour femmes/jeunes filles.**
- Discutez avec les femmes et les jeunes filles de la communauté pour concevoir et établir un centre pour les femmes ou d'autres installations de réunions, de service d'orientation, de formation et un lieu où il est possible de donner un appui psychosocial aux victimes de violences sexuelles et aux personnes vivant avec le VIH/SIDA. Dans la plupart des sites, le centre des femmes sera un espace de récréation mais aussi le lieu de sensibilisation et conseil sur la santé de la reproduction, la prévention du VIH/SIDA et sur la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre. Mobilisez les femmes et les jeunes filles pour qu'elles participent à la gestion du centre et des activités.